

Fédération internationale de tennis de table (ITTF)

ÉPREUVES

Hommes

Simple
Double

Femmes

Simple
Double

QUOTA D'ATHLÈTES / PAR CNO

Quota d'athlètes : 86 hommes
 86 femmes
 172 athlètes au total

Maximum par CNO : Le nombre maximum d'athlètes par CNO sera de 3 hommes et 3 femmes dans les simples, ainsi que 2 équipes masculines et 2 équipes féminines dans les doubles.

SYSTÈME DE QUALIFICATION

SIMPLES – 64 hommes et 64 femmes

Soixante-quatre (64) athlètes pour chacun des simples messieurs et dames se qualifieront comme suit :

- 20 Classement mondial de l'ITTF, avec un maximum de deux (2) joueurs par CNO
- 40 Système de qualification continentale
 - 1 Inscription directe du pays hôte
 - 2 Epreuve mondiale de qualification
 - 1 Place sur invitation de la commission tripartite

64 Total avec un maximum de trois (3) joueurs du même CNO

1. Classement mondial de l'ITTF, mai 2003

Les 20 meilleurs joueurs au classement mondial de l'ITTF publié en mai 2003, à la suite des championnats du monde 2003, seront qualifiés, avec un maximum de 2 joueurs par CNO.

Les CNO qui auront plus de 2 joueurs classés parmi les 20 premiers pourront sélectionner les joueurs qui se seront qualifiés en vertu de ce critère.

2. Épreuves continentales de qualification

Les joueurs se qualifieront comme suit, par le biais des épreuves continentales de qualification qui se tiendront entre juin 2003 et le 15 avril 2004 :

6	Afrique
11	Asie
11	Europe
6	Amérique latine
3	Amérique du Nord
3	Océanie

40	Total
----	-------

Le nombre d'athlètes inscrits par CNO aux épreuves continentales de qualification sera limité au nombre maximum de places disponibles pour chaque CNO, après qualification par le biais du classement mondial de l'ITTF de mai 2003.

3. Pays hôte

Une (1) place sera directement attribuée au pays hôte dans chaque épreuve individuelle.

4. Tournoi mondial de qualification

Les deux (2) meilleurs joueurs au tournoi mondial de qualification se qualifieront pour les Jeux Olympiques.

Seuls les joueurs qui ne se seront pas déjà qualifiés par le biais du classement mondial de l'ITTF ou de la qualification continentale pourront s'inscrire à ce tournoi mondial de qualification. Le nombre d'athlètes inscrits par CNO sera limité au nombre de places restantes (maximum 3 par CNO).

Le nombre de places attribuées à l'issue de ce tournoi mondial de qualification pourra être supérieur si le total de 40 joueurs n'est pas atteint après les épreuves continentales de qualification.

5. Places sur invitation de la commission tripartite (CIO -ACNO-ITTF)

Les CNO peuvent demander des places à la commission tripartite conformément à l'échéancier fixé. La date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs demandes d'invitation est le 15 novembre 2003. La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution préliminaire des places sur invitation avant le 31 janvier 2004. L'attribution des dernières places sur invitation sera confirmée par écrit aux CNO avant juillet 2004.

L'ITTF invitera ainsi un nombre limité d'athlètes à participer au tournoi mondial de qualification, et une (1) place sur invitation sera allouée sur la base des résultats obtenus à cette épreuve par les athlètes sollicitant une telle place.

DOUBLES – 22 hommes et 22 femmes

Outre les participants qualifiés pour les simples, 22 hommes et 22 femmes se qualifieront pour les doubles.

TENNIS DE TABLE

Les 22 joueurs supplémentaires seront choisis comme suit par chacune des fédérations continentales de l'ITTF :

3	Afrique
6	Asie
6	Europe (y compris une inscription directe pour le pays hôte)
3	Amérique latine
2	Amérique du Nord
2	Océanie

22 joueurs au total

- Il est recommandé que chaque fédération continentale sélectionne et forme un nombre maximum d'équipes pour les doubles parmi le nombre total des joueurs qui se sont qualifiés pour les simples et en utilisant la formule de répartition ci-dessus.
- Les joueurs formant une équipe de double doivent relever du même CNO.
- Les deux joueurs formant une équipe de double ne doivent pas nécessairement être inscrits à l'épreuve des simples.
- Un CNO ne peut inscrire plus de 2 équipes masculines et 2 équipes féminines dans les épreuves de doubles.

Pays hôte

Dans chaque épreuve de double, le pays hôte reçoit automatiquement une place sur le quota continental (de son continent respectif), dans le cas où aucune équipe de doubles ne se qualifie par le biais du système de qualification continentale.

PÉRIODE DE QUALIFICATION

Mai 2003	Publication de la liste du classement mondial de l'ITTF à la suite des championnats du monde 2003.
Juin 2003 -15 avril 2004	Période prévue pour organiser les épreuves continentales de qualification.
12 – 16 octobre 2003	Jeux Africains, épreuve de qualification continentale en Afrique, Simples et Doubles, Abuja (NIG).
15 novembre 2003	Date limite à laquelle tous les CNO doivent avoir soumis leurs demandes de places sur invitation de la commission tripartite.
27 – 30 novembre 2003	Tournoi de qualification pour l'Europe en simples, Luxembourg
14- 15 février 2004	Epreuve de qualification continentale en Amérique du nord, Simples, Vancouver (CAN).
14 – 20 février 2004	Epreuve de qualification continentale en Amérique latine, Valdivia (CHI).
3 – 4 avril 2004	Tournoi de qualification pour l'Europe en doubles, (GER).
3 – 4 avril 2004	Epreuve de qualification continentale en Amérique du nord, en doubles, (USA).

TENNIS DE TABLE

9 – 13 avril 2004	Epreuve de qualification continentale en Asie, en simples et doubles, (CHN).
12 – 15 avril 2004	Epreuve de qualification continentale en Océanie, Simples et doubles, Melbourne Victoria, (AUS).
31 janvier 2004	La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution préliminaire des places sur invitation.
30 avril 2004	Les fédérations continentales communiquent à l'ITTF les noms des joueurs et paires qualifiés.
13-16 Mai 2004	Tournoi mondial de qualification pour les simples, Innsbruck (AUT)
30 mai 2004	L'ITTF confirme aux fédérations nationales/CNO les noms de tous les joueurs et paires qualifiés.
15 juin 2004	Les CNO confirment à l'ITTF l'inscription des joueurs et paires participants.
30 juin 2004	L'ITTF confirme la répartition finale de toutes les places.
Juillet 2004	La commission tripartite confirmera par écrit aux CNO l'attribution des dernières places sur invitation.
21 juillet 2004	Date limite à laquelle les CNO devront avoir soumis leurs formulaires d'inscription au comité d'organisation des Jeux de 2004 à Athènes.

DATES / PROCESSUS DE CONFIRMATION DES PLACES

Les fédérations continentales auront jusqu'au 30 avril 2004 pour communiquer à l'ITTF les noms des joueurs et paires qualifiés pour le continent en question, afin de déterminer ceux qui pourront s'inscrire au tournoi mondial de qualification.

Après le tournoi mondial de qualification, et le 30 mai 2004 au plus tard, l'ITTF confirmera par écrit aux fédérations nationales les noms de tous les joueurs et paires qualifiés. Les fédérations nationales/CNO auront alors jusqu'au 15 juin 2004 pour soumettre à l'ITTF les noms de tous les joueurs et paires participants. Enfin, l'ITTF confirmera la répartition finale de toutes les places avant le 30 juin 2004.

RÉATTRIBUTION DES PLACES INUTILISÉES

SIMPLES

1. Liste de classement mondial de l'ITTF

Si un joueur qualifié en vertu du classement mondial de l'ITTF n'est pas inscrit par son CNO, la place inutilisée sera réattribuée au joueur occupant le rang suivant sur la liste de classement mondial de l'ITTF.

2. Tournois continentaux de qualification/tournoi mondial de qualification

Toute place qui se libère entre les tournois continentaux de qualification et le tournoi mondial de qualification sera comblée par le joueur occupant le rang suivant sur la liste de qualification continentale. Si les quotas au niveau continental ne sont pas atteints avant le tournoi mondial de qualification, les places vacantes seront comblées en augmentant le nombre de joueurs qualifiés à l'issue du tournoi mondial de qualification.

3. Annulation d'une inscription après le 21 juillet 2004

Si entre le 21 juillet 2004 (date limite pour l'inscription définitive) et le jour précédant le tirage au sort, une place se libère pour les épreuves de simples en raison d'une blessure ou de toute autre circonstance impérieuse, le joueur qui s'est uniquement inscrit pour les doubles, mais qui a le meilleur classement dans les simples, pourra être inscrit pour les simples.

DOUBLES

Toute place inutilisée pour les doubles sera attribuée à la paire occupant le rang suivant sur la liste de qualification continentale pour les doubles où la place s'est libérée, dans la limite du quota fixé (1 ou 2 places). Si un continent ne peut présenter une nouvelle équipe de double, la place vacante sera attribuée au joueur non déjà qualifié pour les doubles mais qui a fini premier au tournoi mondial de qualification et qui pourra former une équipe de double avec un autre joueur déjà qualifié pour les simples.